

Les EHPAD, Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Les USLD, Unités de Soins de Longue Durée

Les EHPAD sont des établissements, accueillant des résidents de plus de 60 ans, qui ont besoin d'aide et de soins au quotidien. Dans la plupart des EHPAD, les personnes ont une chambre et une salle de bain privative et les repas sont pris en commun.

Ces établissements, conventionnés avec l'Agence régionale de Santé et le Département du Tarn, accueillent généralement entre 50 et 120 résidents.

Une liste de prestations minimales est établie : prestations d'administration, hôtelières, de restauration, de blanchissage mais aussi de vie sociale. Un accompagnement dans les actes essentiels de la vie (pour le lever, le coucher, la toilette, les repas,...) est effectué par le personnel de l'EHPAD en fonction des besoins. Les soins quotidiens peuvent être réalisés par l'équipe soignante de l'EHPAD sous le contrôle d'un médecin coordonnateur.

Le résident a le libre choix de son médecin traitant.

L'accueil peut se faire en hébergement permanent ou en hébergement temporaire, en fonction des structures.

Les EHPAD peuvent accueillir des résidents atteints de maladie Alzheimer et maladies apparentées.

Les USLD, sont aussi des structures d'hébergement. Elles sont adossées à un établissement hospitalier. Les personnes accueillies nécessitent une surveillance médicale constante. L'établissement s'occupe de la vie quotidienne et de la coordination des soins.